

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC**

Nombre de membres			
Nombre de membres.	Présents	Pouvoirs	Absents
15	11	/	4

Date de la convocation
23 juin 2025

**N° 30062025005**

**TARIFS LOCATION SALLE  
POLYVALENTE ET SALLE DE  
REUNION ANCIENNE ECOLE AU  
1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025**

Séance du 30 juin 2025

L'an deux mil vingt cinq  
et le trente juin

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice CHAMAYOU, MAIRE

Présents : Mrs ROCHER P., FOURY D., MIGNE J., ARNAUD A., JASKIC E., Mmes VIDAL F., MARTEL D., ROY S., BRUNETON M., VEROT V.,  
Absents : Mrs GARRABOS F., CHABIDON D., MICHEL A., Mme BONCOMPAIN C.

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que les tarifs de la salle polyvalente n'ont pas évolué depuis le 1er janvier 2023.

Afin de prendre en compte la hausse des charges, il est proposé une réévaluation des tarifs de location de la salle polyvalente ainsi que le tarif de location de la salle de réunion dite « Ancienne école » à compter du 1er septembre 2025, à savoir :

Location salle polyvalente :

Particulier Repas/soirée apéritif...	Commune : 150 € Hors commune : 300 €	CAUTION : 500€
Entreprise / Organisation professionnelle	Commune : 150 € Hors commune : 400 €	
Associations de la commune	Gratuit si manifestation ouverte au public Pour l'organisation d'un bal : à voir faisabilité avec la commune	
Associations du canton (hors commune)	250 € pour lotos / concerts	

Location Salle de réunion (Ancienne école) – hors commune : 50,00 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve les tarifs énoncés ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

**Vote**

<b>Exprimés</b>	<b>11</b>
<b>Pour</b>	<b>11</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 30 juin 2025

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE

Patrice CHAMAYOU

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

Le 1<sup>er</sup> juillet 2025

et publication ou notification

Du 1<sup>er</sup> juillet 2025

**AR Prefecture**

043-214300626-20250630-30062025005-DE  
Reçu le 01/07/2025